

## Le musée du pic Saint-Loup Les Matelles (34)

Laure Gigou\*

Le musée du pic Saint-Loup, vaste sujet de réflexion au sein de la communauté de communes du pic Saint-Loup.

A l'origine : le musée des Matelles! Il a été créé en 1950 par Pierre Pannoux, son fils Claude et Joseph Martin qui ouvrit sa maison aux collections de préhistoire. A l'époque cette initiative privée avait été encouragée par les autorités culturelles et par l'Université. Le musée fut le siège des Etudes ligures et un centre de recherches universitaires.

Vaste sujet à méditer !

Connu régionalement comme le premier musée de préhistoire, le musée de Matelles a fonctionné correctement pendant 10 ans. Par la suite, l'effondrement de la toiture sur les vitrines a conduit à sa fermeture jusqu'en 1984.

De l'eau avait alors coulé sous les ponts et les professionnels de l'archéologie avaient jeté un œil plus que suspicieux sur les interprétations des fouilles de Pierre Pannoux. On s'aperçoit à l'usage que s'il y avait élucubration, le fond archéologique était d'un grand intérêt et que ce pionnier de l'archéologie a découvert des sites remarquables. Bien évidemment les fouilles de l'époque étaient faites avec les techniques du temps. Il n'y a pas vraiment de stratigraphie fine. Mais Pierre et Claude Pannoux avaient tout de même remarqué des évolutions stratigraphiques.

L'étude des collections et des compte-rendus de fouilles permet, par exemple, de découvrir à travers le « Temple néolithique » une structure équivalente à un village de la fin du Néolithique et du début du Chalcolithique. L'interprétation de « Temple néolithique » par Pierre et Claude Pannoux n'est pas plus saugrenue que l'identification du Lébus à un château préhistorique par Jean Arnal. Tous deux étaient des pionniers.

Pendant très longtemps l'humanité a cru que le soleil tournait autour de la terre ! « *Eppur si muove !* ». Enfin ! d'après mes informations, Galilée ne l'aurait jamais prononcé !

C'est avec des erreurs qu'on arrive à construire un discours rigoureux. Il faut donc considérer ces fouilles dans leur temps, avec les méthodes de l'époque et les interprétations que le doute scientifique met en cause aujourd'hui, mais qui, vu les connaissances de l'époque, ont fait avancer la science préhistorique.

Ainsi donc le musée des Matelles présentait une collection fort intéressante, essentiellement axée sur les civilisations du Pic Saint-Loup. Mais... Car il y a un mais...

Ce musée devenu communal en 1984 ne concernait que cette seule collection et le fouilleur décédé ne laissait pas un noyau actif d'archéologues. En un mot c'était un musée « mort ». Le terme est dur mais réaliste. Le problème était d'autant plus aigu que la commune des Matelles s'est très vite révélée incapable d'établir un véritable budget de fonctionnement. Le musée était ouvert deux après-midi par semaine et les expositions temporaires faites à l'initiative des élus très dévoués, mettaient en valeur les artistes locaux au détriment de la véritable vocation du musée.



Mais sans budget, point de politique cohérente. Les panneaux furent rénovés en 2000. Mais cela ne suffisait pas à donner un nouveau souffle au musée qui depuis 2002 était « Musée de France ».

Le transfert du musée des Matelles à la communauté de communes a eu lieu en décembre 2003.

\* Conservateur des musées départementaux, C. G. 34.

En 2006, la communauté de communes prend conscience de la nécessité de faire vivre l'établissement. La prise en compte de la culture, au sein des compétences de la communauté de communes du pic Saint-Loup, s'est effectuée par plusieurs entrées statutaires, dont une compétence optionnelle, comprenant un groupe de compétences (nomenclature CGCT) intitulé « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et primaire ».

Au sein de ce groupe et de ces compétences générales, a été retenu d'intérêt communautaire, au niveau culturel, le musée de préhistoire des Matelles.

La communauté de communes du Pic Saint-Loup a souhaité, à juste raison, le changement de nom du musée municipal de préhistoire des Matelles par celui de Musée du Pic Saint-Loup qui correspond mieux à sa vocation première et à la vocation du projet muséographique.

Un comité de pilotage a été instauré, afin d'associer le plus de compétences possible au projet de rénovation du musée.

Très vite, il apparaît que l'immeuble qui abrite les collections a une telle personnalité et une telle originalité qu'il est impensable d'entrevoir des aménagements muséographiques qui conduiraient nécessairement à la destruction de son agencement intérieur.

En effet, l'immeuble dit « Maison des consuls » est une maison bourgeoise dont l'aménagement intérieur permet de découvrir l'agencement des pièces selon leurs activités. Grande salle de prestige, cuisine, souillarde, tristet, fromagère, cuve à vin, silos à grains font partie des destinations de salles aujourd'hui souvent disparues dans les immeubles anciens et en tous cas non présentés dans les musées.

Nous nous trouvons donc devant un problème insurmontable. Pas question de faire des aménagements modernes dans de si belles salles.

D'autre part si nous voulions enrichir les collections, il fallait trouver d'autres espaces.

Les élus de la communauté de communes ont très vite compris qu'il fallait un autre lieu pour héberger les collections de préhistoire. C'est ainsi qu'a surgi l'idée de la salle paroissiale située à 50 m à l'est de la « Maison des consuls », mais hors les murs.

Mais la salle est en ruines et ne fait que 220 m<sup>2</sup>. Il faut donc envisager de l'agrandir et de faire un étage. Il semble que la situation de la salle autorise de tels travaux. Il faut envisager 1000 m<sup>2</sup> sur 500 m<sup>2</sup> d'implantation.

Pour la commodité du discours nous évoquerons :

pour le musée actuel, le nom de Maison des Consuls ; pour l'« annexe salle paroissiale », le nom de Musée du Pic Saint-Loup.

Comment rénover ce musée ?

Ouvrir le musée à d'autres collections.

Envisager une nouvelle présentation plus scientifique tout en restant didactique.

Pourquoi envisager un agrandissement ?  
Simplement parce que depuis plusieurs années des fouilles dans les environs du pic Saint-Loup ont été effectuées, ont fait l'objet de publications scientifiques et les objets découverts n'attendent qu'un musée pour les offrir au public.

Parlons rapidement de Boussargues, du Rocher du Causse, des Vautes et pour les plus anciennes, de Teyran-Montbeyre. Il semble que plus de 150 villages de la fin du Néolithique et du début du Chalcolithique ont été recensés sur ce territoire. Comment ne pas imaginer que la vocation du Musée du Pic Saint-Loup est la présentation de ces villages et donc de ce qui a provoqué la sédentarisation des hommes et l'anthropisation des paysages.

Car la garrigue n'est pas un paysage naturel. C'est un territoire façonné par l'Homme et ce depuis le Néolithique.

Donc le musée du Pic Saint-Loup va devenir le musée de « L'émergence des civilisations ».

Qu'est-ce que j'entends par là ?

« L'Émergence des civilisations »,  
c'est les sédentarisation de la population.

Elle a pour conséquence l'apparition des premiers villages dans notre région.

Cela introduit plusieurs éléments :

En premier lieu, la transformation de la vie nomade en vie sédentaire, donc d'une population de chasseurs-cueilleurs vers une population d'agriculteurs éleveurs.

Cette vie sédentaire a pour autre conséquence de transformer le paysage.

L'homme aménage son paysage, et commence une déforestation intense, pour établir ses villages, pour introduire l'agriculture, pour faire paître ses troupeaux.

La paysage de la garrigue est anthropisé depuis cette période.

Parallèlement et c'est ce qui nous est difficile à constater, la société se hiérarchise et les cultes se développent.

C'est cette vision actuelle des archéologues que devra traduire le musée établi dans le musée du Pic Saint-Loup.

Mais me direz-vous que deviennent les collections de Pierre Pannoux. Elles seront intégrées à ce nouveau musée. Elles feront parti de l'historique des découvertes et de l'évolution du raisonnement scientifique.

Et les collections du docteur Arnal ? Le musée du pic Saint-Loup est prêt à les accueillir, mais elles ont été déposées au musée de Lattes qui ne veut pas semble-t-il s'en séparer, même si elles sont partiellement présentées et même si cet éminent préhistorien n'y trouve pas la place qui lui est due.

Et là, je vais faire un aparté sur les archéologues et les musées. Aujourd'hui tout archéologue professionnel est tenu de déposer ses collections dans les dépôts archéologiques, de les étudier et au bout de 5 ans, il est possible de les présenter (très exactement il faudrait voir de plus près la réglementation). Mais le « musée de France » qui a vocation de mettre en valeur les fouilles (bien évidemment, pas par exemple un musée des Beaux-Arts, si c'est uniquement sa vocation) peut signer une convention avec l'état et les propriétaires pour obtenir le dépôt de ces collections.

Pour les collections anciennes les parts de propriété doivent être établies de façon historique en sachant qu'il est parfois bien difficile de retrouver tous les ayants droits.

Jusqu'à présent on considérait que l'archéologue détenteur des objets avait obtenu la cession de propriété de ces objets. C'était tellement plus facile ! La législation a compliqué énormément les choses. A croire que on trouve un trésor monnayable chaque fois qu'on creuse un trou ! On oublie souvent le trésor culturel, souvent immatériel ou de peux de valeur esthétique, qui devrait être public.

Ainsi nous avons eu dans l'Hérault de généreux donateurs souvent de leur vivant. Nous parlions de Pierre et Claude Pannoux, Mais aussi de Jacques Audibert qui avait commencé le musée de Lodève de son vivant, de Gabriel Rodriguez, de Pierre Guiraud...

Bien évidemment j'en oublie et je ne mentionne pas les professionnels encore que Jacques Audibert pouvait être considéré comme professionnel..

Le musée du Pic Saint-Loup présentera donc en introduction la trace des premiers hommes dans le secteur et donc également l'évocation de la grotte de l'Hortus, puis les collections de Pierre Pannoux dans l'historique des fouilles et enfin tout un développement sur les résultats des fouilles actuelles.

A côté du comité de pilotage, des commission scientifiques comprenant les fouilleurs actuels, élaboreront le discours muséographique avec Delphine Soldermann, chargée de mission auprès de la commu-

nauté de communes pour la mise en valeur et l'animation du patrimoine et le conservateur départemental des musées. Parallèlement, la communauté de communes du pic Saint-Loup a acheté le château de Montferrand et reçu en responsabilité le « château » du Lébous. Sa pré-occupation est d'envisager une consolidation du château avec mise en valeur touristique des deux lieux et d'autres lieux patrimoniaux, sur son territoire et hors de son territoire avec un lien étroit avec Cambous et le C.I.E. de Viols-le-Fort.

Mais que va devenir la « Maison des consuls » ? Celle-ci reste musée. Mais sa vocation sera d'évoquer l'historique et les traditions du territoire, et donc lorsque les fouilles seront lancées, d'évoquer également ce qui aura été découvert du château de Montferrand.

Le musée du pic Saint-Loup est conçu comme une base de dynamisation et de protection du patrimoine de ce territoire. D'ores et déjà le comité de pilotage a été à l'origine d'une collaboration étroite avec le musée Languedocien, et des ponts sont établis également avec agropolis muséum. Ceci est une évolution considérable des mentalités des musées et de leurs conservateurs.

Vaste projet, mais projet modeste cependant, donc viable.. C'est un projet a long terme. Agrandir un musée demande réflexion et recherche de partenariat, budget et subventions.

La communauté de communes a également réfléchi à une ligne éditoriale qui pourra comprendre à la fois des publications scientifiques et des publications grand public ou des rééditions.

C'est un avenir de 6 à 10 ans qui est évoqué ici.